

## ORGANISATION

### La Pré-Maîtrise et la Maîtrise

#### Enseignement général



du CE1 au CM2 à l'**École élémentaire Wilson**  
19, boulevard du Président Wilson, 39100 Dole



de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> au **Collège de l'Arc**  
23, Ter rue du Collège de l'Arc, 39100 Dole

#### Enseignement musical



au conservatoire à Rayonnement Départemental  
du Grand Dole,  
11, avenue Aristide Briand, 39100 Dole

## LA FORMATION COMPREND

du chant choral  
(en groupe complet et ½ groupes)



de la technique vocale (à partir du CE2)



des cours de formation musicale



## INFORMATION

L'emploi du temps scolaire est aménagé pour intégrer des cours de musique et permettre à votre enfant de s'épanouir dans sa passion tout en suivant son programme scolaire.

Ce dispositif, organisé et porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole avec les partenaires de l'éducation nationale, est destiné aux élèves désireux de s'initier aux pratiques vocales collectives (chant choral) ou de rejoindre la Maîtrise du conservatoire du Grand Dole.

Les Classes à Horaires Aménagés Musicales (CHAM) "dominante vocale" sont accueillies à Dole au sein de l'**École élémentaire Wilson** pour les jeunes des classes de CE1 au CM2, et au **Collège de l'Arc** pour les classes de 6<sup>e</sup> jusqu'à la 3<sup>e</sup>.

Les Classes à Horaires Aménagés Musique "dominante vocale"

ont pour **objectifs** de :

- contribuer au développement personnel, scolaire et artistique de l'élève.
- offrir une formation musicale adaptée et spécialisée par le chant choral.
- réaliser des projets artistiques au sein du chœur de la Maîtrise du Grand Dole

#### Tarifs

La formation est gratuite pour les familles, **seuls les frais d'inscription au conservatoire (31€) sont demandés.**

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

**Conservatoire Musique et de Danse**

11, avenue Aristide Briand, 39100 Dole

Tél : 03 84 82 00 45, mail : [crdmd@grand-dole.fr](mailto:crdmd@grand-dole.fr)

# CONSERVATOIRE

MUSIQUE ET DANSE DU GRAND DOLE

## INSCRIPTIONS AUX AUDITIONS

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027



**C**lasses à

**H**oraires

**A**ménagés

**M**usique

DOMINANTE  
VOCALE

**DATE LIMITE DE DÉPÔT  
DES CANDIDATURES:**

**6 AVRIL 2026**

PRIMAIRE ➡ **Pré-Maîtrise**  
**CE1-CE2-CM1-CM2**

COLLÈGE ➡ **Maîtrise**  
**6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>**

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

C.H.A.M dominante vocale

ANNÉE SCOLAIRE  
2026-2027

**candidature pour une entrée en**

- CE1  CE2  CM1  CM2  
 6<sup>e</sup>  5<sup>e</sup>  4<sup>e</sup>  3<sup>e</sup>

Nom :

.....

Prénom :

.....

fille  garçon - date de naissance : ...../...../...../

Établissement scolaire fréquenté en 2025/2026 :

.....

Madame, Monsieur (responsable légal) :

.....

Adresse postale :

.....

.....

Tél fixe : ...../...../...../...../...../

Mobile : ...../...../...../...../...../

Mail : .....

Fait à : ..... le ...../...../...../

**Signature du responsable légal :**

**DOCUMENT À RETOURNER AU PLUS TARD  
LE LUNDI 6 AVRIL 2026**

au **Conservatoire Musique et de Danse**

- par mail: crdmd@grand-dole.fr
- au secrétariat du CRD: 11, avenue Aristide Briand, 39100 Dole

## ADMISSION

### Conditions d'admission



#### 1) Une audition

L'élève devra présenter un chant.



#### 2) Un entretien

portant sur la motivation du candidat



#### 3) Le dossier scolaire

étudié en commission

L'admission des élèves est prononcée par une commission, en fonction des places disponibles et des critères suivants:

- capacités musicales et vocales
- motivation de l'enfant et de sa famille
- dossier scolaire et avis des équipes enseignantes

**Si vous déposez une candidature, vous recevrez une convocation pour une audition qui se déroulera à partir de la semaine du 20 avril 2026.**

L'enfant devra préparer un chant en entier (tous styles, hors rap et slam, avec éventuellement un play-back).

## INSCRIPTION

En cas d'admission, il est nécessaire de procéder à une double inscription auprès de l'établissement souhaité :

- à l'école Élémentaire Wilson (CE1-CM2)
- au Collège de l'Arc ( 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> )

L'accès aux CHAM n'est pas sectorisé, on y est admis sur avis d'une commission présidée par Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale ou son représentant, qui examine les candidatures, notamment la motivation des élèves et leurs aptitudes musicales.

### PRIMAIRE

#### Circonscription Education Nationale Dole Nord

Tél : 03 84 72 00 93,

mail : ce.dole-nord.dsden39@ac-besancon.fr

#### École élémentaire Wilson

19 boulevard Wilson, 39100 Dole :

Tél : 03 84 72 10 41,

Mail : ecole.wilson.dole@ac-besancon.fr

### COLLÈGE

#### Inspection Académique Dole Nord

Tél : 03 84 87 27 27,

mail : ce.def2d.dsden39@ac-besancon.fr

#### Collège de l'Arc

23, Ter rue du Collège de l'Arc, 39100 Dole :

Tél : 03 84 69 01 00,

site : clg-arc-dole.eclat-bfc.fr